



Succession bloquée, le notaire se retire

Par **Jean-Marc 56**, le **16/10/2022** à **21:34**

Bonjour,

Cela fait 5 ans que la succession de mon père est ouverte et après 3 projets proposés par le notaire qui n'ont pas abouti, celle-ci se retire parce que ses honoraires n'ont pas été payés et qu'elle n'a plus de contact avec la veuve. Nous sommes 3 enfants et en désaccord avec l'un d'entre nous qui s'est rallié à ma mère. Moi-même et l'autre enfant n'étions pas d'accord avec les différents projets parce que certaines notions n'ont pas été prises en compte. Je ne me sens pas entendu mais plutôt balladé par une sœur qui abuse du pouvoir dont elle jouit et de ses relations. Je ne sais pas comment agir.

Merci de votre aide.